



BOYCOTT du CSA DISP FSSSCT du 29/03/24



Madame la Directrice interrégionale et ses représentants **ont négligé leur devoir en ne se déplaçant pas lors des visites** (santé, sécurité et conditions de travail) du mois d'octobre aux Alip de Boulogne-sur-Mer et St Omer, ainsi qu'à la Maison d'Arrêt d'Amiens en février.

Pourtant, la situation critique des locaux de l'ALIP de St Omer persiste, malgré les engagements pris lors de la dernière instance. Aucune date n'a été proposée pour revoir les plans, et les engagements concernant les locaux transitoires ne seront pas respectés à temps, en raison de la lenteur administrative. Les personnels travaillent dans des conditions d'insécurité permanente, en permanence délocalisée. Malgré nos demandes répétées d'audience depuis janvier, la proposition n'a été fixée que pour le 05 Avril. Cette procrastination est inacceptable.

De qui se moque-t-on ?

Les registres Hygiène Santé Sécurité et Danger Grave et Imminent ne sont pas tous remontés lors des réunions de travail par les chefs d'établissement. Pire encore, au SPIP 80, la Direction a créé un registre ne respectant pas le cadre légal et ne l'a jamais transmis.

Mais tout va bien !

La DISP reste passive face à ces manquements. Lors des instances, nos questions restent souvent sans réponse, laissant nos préoccupations en suspens. Les détentions sont aux bords de l'implosion, la surpopulation carcérale explose et dégrade les conditions de travail de l'ensemble des corps des personnels de cette administration.

Comment sont-ils remerciés ?

Au lieu de chercher des solutions à l'amélioration des conditions d'exercice et ainsi tenter de réduire les accidents de travail ou de trajet (liés bien souvent à la fatigue compte tenu de l'explosion des heures supplémentaires), la DISP se contente de ne pas les reconnaître, à la pelle, comme imputables au service.

Est-ce vraiment son plan d'action pour répondre à la commande de la DAP de faire baisser les chiffres ?

Les assistants de Prévention en établissement ou SPIP ne bénéficient pas des décharges de temps de travail nécessaires pour effectuer leur mission, une situation pourtant dénoncée par nos organisations syndicales depuis trop longtemps. Madame la Directrice interrégionale, pour améliorer les conditions de travail des personnels, il est impératif de prendre des mesures concrètes, d'être présente et de répondre aux questions.

Votre laxisme envers les personnels en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et des conditions de travail est inadmissible au mieux, honteux au pire !

Vous avez décidé de laisser votre siège vide lors des trois dernières visites des établissements. **L'UFAP UNSa Justice et la CGT** ne permettront pas que les intérêts des personnels et leurs conditions de travail soient négligés et méprisés comme vous le faites !

En réponse, vous trouverez, Les sièges de l'UFAP UNSA JUSTICE et de la CGT vides pour cette instance ! C'est ce que nous appelons dans le jargon un BOYCOTT.

Nous vous invitons à un sursaut, il n'est jamais trop tard pour bien faire !